ATN Diffusion LPF SA

www.atn-diffusion-lpf.com
info@atn-diffusion-lpf.com

Tél. 026 921 29 12
Fax 026 921 36 75

KILL

Code 501

Insecticide - rémanent - polyvalent

Désinsectisation des étables - Bergeries - Porcheries - Bâtiments agricoles en général - Immeubles - Collectivités - Commerces de viandes, de fruits - Containers à déchets

1. Présentation

KILL détruit rapidement mouches, moustiques, guêpes, frelons, punaises, cafards, araignées, fourmis, poux, tiques, chenilles, poissons d'argent, etc. **KILL** est toxique pour les poissons.

KILL est un insecticide qui agit par contact et par ingestion et possède plusieurs effets.

Un effet KD ou d'abattage, les pyrèthres agissent sur le système nerveux et provoquent la paralysie. Cette action rapide débusque les insectes.

Un effet KILL ou mortalité, l'effet insecticide continue après pénétration dans l'organisme de l'insecte et provoque la mort.

Une grande rémanence, la perméthrine est photostable et insoluble dans l'eau (0,002 ppm), son efficacité sera longue et les traitements moins fréquents.

Un effet répulsif, quand la dose de matière active diminue, les insectes fuient les endroits traités.

KILL n'a pas d'odeur après application, ne tache pas, n'est pas corrosif, est stable à la lumière, à la chaleur et à l'eau.

N° Fédéral d'enregistrement CHZN0267 – Produit à usage professionnel.

2. Mode d'emploi

A l'intérieur, appliquer **KILL** à l'aide d'un pinceau ou d'un pulvérisateur sur les zones où les insectes séjournent ainsi que les zones de passages (plinthes, fentes, encoignures, poubelles, etc).

Sur cafards et insectes rampants	1 litre de **KILL** pour 10 à 20 m²
Sur insectes volants	1 litre de **KILL** pour 20 m²

KILL aura un effet rémanent.

A l'extérieur, appliquer **KILL** à l'aide d'un pulvérisateur sur les zones infestées, les zones de passage (chenilles processionnaires).

Sur les moustiques, au générateur de brouillard	2 litres de **KILL** par ha

Liquide prêt à l'emploi à base de pyréthrinoïdes synergisés en milieu pétrolier.

Point éclair à 60°C.

3. Equipements de protection

Voir la fiche de données de sécurité, point 8.

4. Sécurité

L'utilisateur doit, avant chaque application, s'assurer par un test représentatif de la compatibilité des matériaux qu'il prévoit de traiter. En aucun cas, ATN Diffusion LPF SA ne saurait être tenue pour responsable d'éventuels dégâts survenus lors de l'application du produit ainsi que consécutivement et ce sans aucune limite de temps.

Avant d'utiliser ce produit, il est impératif de lire attentivement l'étiquette sur le conditionnement, ainsi que la fiche de données de sécurité y relative.

Garantie : Ne contrôlant pas les applications, il incombe à l'utilisateur de s'assurer, par des essais représentatifs, que le produit convient bien à l'usage auquel il le destine, ainsi que de la compatibilité à court, moyen et long terme des supports travaillés. Il devra également répondre aux exigences des réglementations en vigueur en matière de manipulation, stockage et transport de préparations chimiques et de matières dangereuses. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux à la livraison.

DATE MAJ : 20.06.2011